

Nous avons justement publié hier un rapport qui s'intitule *En bonne voie* d'où il ressort que, durant les trois premières années de ce programme très important, nous avons réussi à accroître le nombre de femmes dans les catégories scientifique et professionnelle. Selon le rapport, les effectifs féminins sont passés de 5 305 en 1985 à 5 580 en 1988. Cela devrait faire taire les inquiétudes du député, il me semble.

**M. Epp (Thunder Bay—Nipigon):** Monsieur le Président, on se vante mais on refuse de reconnaître que les effectifs vont retomber à leurs niveaux de 1985. C'est scandaleux, madame la ministre.

#### LA REPRÉSENTATION DES MINORITÉS VISIBLES

**M. Ernie Epp (Thunder Bay—Nipigon):** Monsieur le Président, je pose ma question supplémentaire à la même ministre qui n'est pas sans savoir que les minorités visibles sont gravement sous-représentées dans la fonction publique où, selon ses propres chiffres, leur proportion ne dépasse pas 3 p. 100, soit moins de la moitié de leur proportion dans la population canadienne.

Comment la ministre peut-elle concilier le prétendu engagement du gouvernement envers le multiculturalisme avec le maigre accroissement de 4,2 p. 100 du nombre de personnes des minorités visibles qui seront employées dans la fonction publique en 1991? A ce rythme, monsieur le Président, nous n'atteindrons pas une juste représentation des minorités visibles avant le milieu du siècle prochain.

**L'hon. Pat Carney (présidente du Conseil du Trésor):** Monsieur le Président, je ne vois pas de raison de s'indigner dans les initiatives que nous prenons pour accroître l'emploi des femmes, des groupes minoritaires, des handicapés et des autochtones. Ces initiatives n'ont de précédent dans l'histoire d'aucun gouvernement antérieur. Nous sommes les premiers à promettre l'équité en matière d'emploi et le rapport d'hier démontre que nous avons tenu notre promesse.

Le député doit savoir que la baisse qu'il signale dans ce groupe est normale parce que nous cédonns aux gouvernements territoriaux et aux bandes indiennes des secteurs d'emploi qui toucheront les infirmiers et les enseignants. La baisse est due au fait que leurs emplois passent à d'autres organismes. Le député doit en tenir compte.

Quant aux autres questions qu'il soulève, je lui conseille de lire le rapport *En bonne voie* et de revoir les objectifs que nous nous sommes fixés pour les trois prochaines années. Il doit savoir que notre gouvernement a consacré plus de 30 millions de dollars pour que des mesures spéciales d'équité en matière d'emploi soient adoptées et mises en oeuvre.

\* \* \*

#### L'AVORTEMENT

##### LE PROJET D'UTILISER LE TISSU CÉRÉBRAL PRÉLEVÉ SUR DES FOETUS

**M. Jim Jepson (London-Est):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-

#### Questions orales

être social. Comme il le sait, l'Université Dalhousie, à Halifax, projette de faire des greffes de tissu cérébral prélevé sur des foetus, pratique que la plupart des Canadiens trouveront tout à fait inacceptable et moralement répugnante, j'en suis certain.

Afin de mettre un terme aux greffes de tissu foetal, le gouvernement américain refuse d'accorder des fonds fédéraux à tout établissement qui se sert de foetus pour faire de la recherche médicale. Le ministre peut-il assurer la Chambre que des fonds fédéraux ne seront versés à aucune université, institution ou organisation qui voudrait s'adonner à cette pratique ignoble?

**L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur le Président, j'ai été moi aussi très alarmé d'apprendre cette nouvelle. Se servir de la vie humaine, que ce soit *in utero* ou *in vitro*, à des fins expérimentales est, à mon avis, inacceptable sur le plan moral.

Cela ne s'applique pas, par exemple, aux avortements spontanés ni aux procédures médicales et éthiques relatives au prélèvement d'organes sur des cadavres. Sur le plan médical, le grand critère c'est de savoir s'il existe d'autres solutions.

A titre de ministre de la Santé nationale, je dis que, bien que tous les travaux de recherche médicale susceptibles d'être financés par le gouvernement fédéral doivent faire l'objet d'un examen, je n'approuverai pas une telle pratique.

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

#### LA FONCTION PUBLIQUE

##### ON DEMANDE QUE LA MINISTRE REÇOIVE DES REPRÉSENTANTS SYNDICAUX

**M. Len Hopkins (Renfrew—Nipissing—Pembroke):** Monsieur le Président, ma question s'adresse à la présidente du Conseil du Trésor. Le mandat du présent gouvernement a été marqué par une baisse notable du moral des fonctionnaires fédéraux canadiens et l'absence d'un dialogue constructif entre les représentants dûment élus de la fonction publique du Canada et le Conseil du Trésor.

Aujourd'hui, quoi qu'en dise la ministre, nous découvrons que ce sont les femmes qui ont été les plus durement touchées par la compression des effectifs dans les secteurs scientifique et professionnel.

Pourquoi la présidente du Conseil du Trésor a-t-elle décidé de ne pas recevoir les représentants de l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada malgré les nombreuses demandes en ce sens présentées depuis plusieurs mois? La ministre peut-elle s'engager à s'entretenir sans plus tarder avec les membres de l'Institut pour discuter de leurs préoccupations pressantes?